

A retenir

BOTRYTIS







Situation globalement saine. Surveillez l'évolution de l'état sanitaire des parcelles à risque et planifiez vos récoltes en fonction de l'éventuelle progression des dégâts.







FLAVESCENCE DOREE

Période de prospection en cours.

MÉTÉO

Prévisions du 5 au 10 septembre 2015

Zone Corrèze	Sam 5	Dim 6	Lun 7	Mar 8	Mer 9	Jeu 10
Températures	9 22	8 23	8 25	9 25	9 27	10 28
Tendances						

Zone Hte Vienne	Sam 5	Dim 6	Lun 7	Mar 8	Mer 9	Jeu 10
Températures	9 19	9 20	9 22	9 22	10 24	10 26
Tendances						

STADES PHÉNOLOGIQUES

A l'exception des situations (Ex Hte-Vienne) et cépages les plus tardifs (Cab sauvignon), l'ensemble des cépages atteint le stade de maturité. Les Sauvignon et Chardonnay sont déjà cueillis ou la récolte est imminente. Pour les rouges, la récolte des Cabernets francs est imminente.

Les chantiers de récolte devraient s'accélérer avec le retour du beau temps pour les jours à venir.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Situation au vignoble

A ce jour l'incidence de la maladie reste modérée mais des foyers de faible ampleur apparaissent suite aux pluies de fin août. Les dégâts sont essentiellement visibles sur les grappes serrées et/ou dans les entassements de végétation.

Évaluation du risque : Le retour d'un temps chaud, sec et plus venteux (au moins sur le week-end) pourra permettre de contenir le développement des foyers déjà identifiés. Surveillez l'évolution de l'état sanitaire des situations à risque : cépages sensibles ou à grappes pignées, parcelles vigoureuses (entassements de feuilles et/ou de grappes) ...

A ce stade, la date de récolte reste la voie principale de gestion du risque.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Du mildiou mosaïque est présent sur le haut du feuillage, notamment sur les parcelles référence de Hte-Vienne mais sans incidence majeure. Les symptômes observés sont bien moins importants que les années antérieures.

Évaluation du risque : A ce stade, c'est le rognage qui reste la solution pour contenir l'évolution de la maladie en présence de symptômes pour empêcher les repiquages vers le bas de la végétation. Restez vigilants sur les plantiers, un bon feuillage est un gage de bonne mise en réserve et de bon démarrage l'année suivante.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

A l'exception de la parcelle de Chardonnay de Brivezac déjà fortement atteinte en cours de saison, la situation est restée très saine sur les parcelles de référence.

On note une expression tardive de symptômes sur feuilles (sorties de taches fin août) sur quelques parcelles sensibles (notamment Chardonnay) avec des dégâts ponctuellement importants et bien visibles dans les zones de végétation entassée.

Évaluation du risque : *Alea jecta est.* La période de risque est terminée. Dans les situations les plus fortement atteintes sur feuilles et rameaux il est important de tenir compte de l'installation de formes de conservation du champignon pour la gestion du risque de l'année N+1.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE (*Scaphoideus titanus*)

• Éléments de biologie

La flavescence dorée, tout comme le bois noir, est appelée jaunisse de la vigne. **Les symptômes caractéristiques de ces deux syndromes sont identiques** (seule une analyse permet d'identifier la maladie). À savoir :

- un rougissement (cépages rouges) ou un jaunissement (cépages blancs) et un enroulement des feuilles,
- le dessèchement des grappes (aucune récolte sur les pieds atteints),
- un non aoûtement des rameaux en fin de campagne d'où un port-retombant sur certains cépages.

Ces symptômes apparaissent à partir du mois de juillet jusqu'aux vendanges.



Symptômes de Flavescence dorée sur cépage blanc – Photo CA 81



Symptômes de flavescence dorée sur cépage rouge – Photo CA 81

• Situation au vignoble

La prospection, réalisée par la FREDON Limousin, est en cours.

Évaluation du risque : L'arrachage des pieds contaminés doit être réalisé de manière systématique. Et la déclaration auprès du DRAAF/SRAL est obligatoire.

DROSOPHILA SUZUKII

• Situation au vignoble

Un réseau de suivi des populations de *Drosophila suzukii* est en place sur les vignobles de Midi-Pyrénées. Il est basé sur une estimation du vol des adultes par un piégeage attractif alimentaire pour déterminer la dynamique du vol de l'espèce et sa distribution spatiale. Selon le contexte, des relevés complémentaires pourront être réalisés pour confirmer la présence de l'insecte dans les baies.

En Limousin, les suivis sont réalisés sur la base d'observation des grappes.

A ce jour, les données collectées par les autres vignobles au niveau national, précisent que l'activité de la drosophile est restée très limitée. Les conditions très chaudes et sèches qui ont eu cours pendant l'été étant connues comme peu clémentes pour l'activité de l'insecte.

En Midi-Pyrénées, les premiers individus ont été identifiés sur plusieurs secteurs des vignobles de Gaillac et Fronton. A ce jour, les spécimens piégés restent très peu nombreux.

En Limousin, les dernières observations n'ont détecté aucun adulte sur les baies dans les parcelles de référence. La surveillance va se poursuivre pendant toute la phase de séchage des raisins destinés à l'élaboration des vins paillés.

AUTRES RAVAGEURS

- **Cicadelle verte** (*Empoasca vitis*) : Des dégâts de grillure sont visibles en diverses situations, notamment sur Merlot et Gamay qui ont tendance à exprimer plus fortement ces symptômes. A ce stade, les populations de cicadelles vertes devraient diminuer.
- **Thrips**: Les populations de thrips ont été présentes tout au long de la saison, mais les effectifs sont toujours restés très faibles et sans incidence pour la végétation et les grappes.
- **Dégâts de guêpes** : On note toujours une présence importante de dégâts de guêpes par la présence de grains évidés.

Ce bulletin est le dernier de la campagne – Bonnes vendanges à tous !

Bulletin disponible sur : <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>
et sur les sites de la Chambre Régionale d'Agriculture et DRAAF de Midi-pyrenees

Abonnement gratuit sur simple demande à : accueil@limousin.chambagri.fr

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.